

Diplôme d'État d'infirmier(ière)

Objectif

Le DE d'infirmier forme les étudiants à devenir les collaborateurs directs du médecin, capables d'appliquer ses prescriptions, d'administrer les médicaments, de poser les perfusions, d'effectuer les prises de sang, de prendre en charge le bien-être et l'hygiène du malade, de surveiller et transmettre l'évolution de son état. Prévention, information, éducation, organisation des soins, soutien psychologique sont autant de fonctions dévolues à l'infirmière. Ses interventions et ses techniques varient selon la structure dans laquelle elle travaille : service de soins hospitaliers, centre de rééducation, centre de soins, dispensaire, centre de prévention, maison de retraite ou service de maintien à domicile notamment. Après 24 mois d'expérience en services de soins, il est possible d'exercer en libéral. [Replier](#)

- [Dates & lieux \(1\)](#)
- [Contenus](#)
- [Organisation](#)
- [Carte](#)

• Saint-Chamond - Du 03/09/2018 au 02/07/2021

- Institut de formation en soins infirmiers -[...] - 1 rue Pétrin Gaudet - 42403 Saint-Chamond
- [Institut de formation en soins infirmiers - Centre hospitalier Pays de Gier \(IFSI - CH\)](#) - Tél : 04.77.22.07.15
- Contact : Mme Chantal Coin ([Contacter](#)) - Tél : 04 77 22 07 15

Public et financement

Financement	Effectif	Recrutement
Bénéficiaire de l'action	--	

Public : Demandeur d'emploi, Jeune

Candidats ayant réussi les épreuves de sélection et inscrits en listes principales A suivre pour les modalités et les inscriptions pour la formation septembre 2019

Aire de recrutement : Autres

Trouvez un logement pour votre formation / stage sur le site partenaire :  ma formation. mon logement

Programme

La formation comprend 36 matières réparties dans 59 unités d'enseignements. Les unités d'enseignements couvrent 6 champs :

- sciences humaines, sociales et droit
- sciences biologiques et médicales
- sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes
- sciences et techniques infirmières, interventions
- intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
- méthodes de travail

La formation dure trois ans. Les enseignements sont répartis de la manière suivante :

- la formation théorique de 2 100 heures, sous la forme de cours magistraux (750 heures), travaux dirigés (1 050 heures) et travail personnel guidé (300 heures) ;
- la formation clinique de 2 100 heures
- le travail personnel complémentaire est estimé à 900 heures environ, soit 300 heures par an

Cette certification est composée de :

- UG 1. Sciences humaines et sociales
- UG 2. Sciences biologiques et médicales
- UG 3. Sciences et techniques infirmières, fondements et méthodes
- UG 4. Sciences et techniques infirmières, interventions
- UG 5. Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
- UG 6. Méthodes de travail

Validation de la formation

[Diplôme d'État d'infirmier\(ière\)](#)

Niveau de sortie : Niveau II : Licence ou Maîtrise

Métiers préparés

[Infirmier/ère](#)

[Infirmier/ère humanitaire](#)

[Puériculteur/trice](#)

Modalités pédagogiques

Modalité d'enseignement : formation entièrement présentielle

Durées et rythmes

Organisation des cours : Rythme en alternance

Durée en centre : 2100 h

Durée en entreprise : 2100 h

Durée totale : 4200 h

L'enseignement en IFSI est dispensé sur la base de 35 heures par semaine.[...]

Admission

Niveau d'entrée :

information non communiquée

Recrutement :

Des épreuves de sélection

Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves de sélection.

Des épreuves de sélection sont organisées par chaque institut de formation en soins infirmiers autorisé pour la préparation du diplôme d'État d'infirmier. Les instituts de formation qui le souhaitent ont la faculté de se regrouper en vue d'organiser en commun les épreuves.

Peuvent se présenter à ces épreuves :

- les titulaires du baccalauréat ou d'un titre de niveau équivalent, ou les élèves de terminal qui devront justifier de l'obtention du baccalauréat pour être admis
- les titulaires du DE d'aide-médico-psychologique qui justifient de trois ans d'exercice professionnel

Les titulaires du diplôme d'État d'aide-soignant et diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture justifiant de trois ans d'exercice professionnel bénéficient d'une dispense de scolarité sous réserve d'avoir réussi un examen d'admission.

jeune de moins de 26 ans

Organisme responsable

[Institut de formation en soins infirmiers - Centre hospitalier Pays de Gier \(IFSI - CH\)](#)

Institut de formation en soins infirmiers -[...]

1 rue Pétin Gaudet

42403 Saint-Chamond

Tél : 04.77.22.07.15

Mail : ifsi.stchamond@hopitaldugier.fr

Site web : <http://www.hopitaldugier.fr>

Réf : 26_110757

Mise à jour : 30/05/2018
